

الرابطة الجزائرية للدفاع عن حقوق الإنسان

Bureau National

Email : laddhalgerie@gmail.com

Site : laddh-algerie.org

Tel Portable : 213.7.71.59.26.18

المكتب الوطني

بريد الكتروني

الموقع

هاتف نقال

laddhalgerie@gmail.com

laddh-algerie.org

213.7.71.59.26.18

Alger 27 janvier 2018

Nouveau record 3.109 tentatives d'émigration clandestine déjouée en 2017

L'émigration clandestine a atteint ces dernières années une proportion inquiétante. Ces Algériens, qui risquaient leur vie dans des embarcations de fortune et de la mort en direction de l'autre rive de la Méditerranée, gènèrent désormais, quasi quotidiennement, des drames en Méditerranée, un holocauste moderne. Les actions de contrôle des forces de l'ordre pour empêcher de telles tentatives de la part de nos jeunes relèvent moins d'opérations de véritable maintien de l'ordre que d'une complicité objective avec une politique inepte de l'Europe.

Par ailleurs, a titre de comparaison, du 1 janvier 2017 au 31 décembre 2017, la LADDH a recensé plus **3.109 tentatives** d'immigration clandestine avaient été déjouées par les gardes-côtes algériens sur le littoral de 1.200 km de longueur, ces jeunes fuyaient le chômage dont le taux enregistré dépasse les 35% et la dégradation de leur niveau de vie aussi, sans que seuls **10%** d'Algériens détiennent **80%** des ressources du pays, une situation très inquiétante et qui confirme que les différences s'agrandissent entre les classes du peuple de façon inédite dans l'histoire de l'Algérie.

La LADDH attire l'attention de l'opinion publique nationale et internationale, que les chiffres avancés **3.109 tentatives** d'immigration dont **189 femmes, 839 mineurs** accompagnés ou bien non accompagnés, ne reflètent en aucun cas la réalité du terrain, puisqu'il s'agit uniquement des harragas qui ont été arrêtés, sans tenir compte de ceux qui sont morts noyés en mer lors de leur fatale aventure et qui n'ont jamais été repêchés à ce jour. C'est le cas aussi de ceux qui ont pu atteindre leur objectif en arrivant sur les côtes espagnoles ou italiennes. Aucune information, ni encore un chiffre ne sont, pour le moment, disponibles à propos de ces derniers.

Cet état de fait conduit la LADDH, notamment le secrétaire national de la Ligue en charge de la communauté et des relations extérieures, Mahmoud Djenane, à prendre en charge ce lourd dossier, en absence de statistiques officielles, la LADDH a tenté de cerner le chiffre de ressortissants Algériens détenus à l'étranger en se basant sur les informations partielles collectées auprès des familles de détenus, dans les rapports des O.N.G, ces informations restent sûrement incomplètes et exigent plus d'efforts pour cerner de plus près ces chiffres " **plus de 17.500 algériens**" sont détenus en Europe .

Face à l'urgence de ce fléau et au nombre de victimes, la LADDH prévoit de mettre en place des actions luttant contre l'immigration illégale, à travers des campagnes de sensibilisation des populations concernées sur les menaces et les dangers de cette pratique

et en encourageant des activités génératrices de revenus pour lutter contre le chômage et la précarité, dans un but de vivre en dignité et sauver des vies, ainsi sauvegarder la richesse humaine .Malgré la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'homme (LADDH) se sentant seul dans le terrain sans moyen face à cet afflux de migrants dans plusieurs régions au large des côtes de 1.200 km , notamment à Annaba, El-Tarf, chlef ,Mostaganem, Aïn Témouchent , Oran ou encore skikda.

Par ailleurs ,Mr HOUARI Kaddour Président de la LADDH est convaincue que ce phénomène en Méditerranée, ne trouvera pas de solution avant qu'un dialogue soit ouvert avec une coopération économie équitable entre les pays de la rive (Nord- Sud) , il faut faire un pas décisif pour la lutte contre les vraies causes de la migration clandestine et non seulement sécuritaires, parce que le vrai crime de l'immigration clandestine n'est pas celui de ces innocents si jeunes, morts en voulant vivre dignement.

Le vrai forfait est celui de l'impossibilité qui leur est faite de circuler librement, un droit garanti aussi bien par le droit national qu'international et que bafoue une politique migratoire occidentale obsolète, devenue criminogène.

En effet, franchir aujourd'hui clandestinement la frontière d'un pays est la stricte conséquence logique de sa fermeture abusive au-devant des humains quand on l'ouvre de plus en plus et totalement pour ses créations et son œuvre, les marchandises et les services.

Allant dans le même sens, Maitre El HELMI Abou Bakr Seddik, Secrétaire national chargé de l'Administration et des finances de la LADDH, affirme dans l'intérêt de toutes les parties et celui de notre jeunesse aujourd'hui martyrisée, c'est ce que garantit l'outil proposé qui a le mérite, outre de mettre un terme aux drames qu'on déplore en Méditerranée, de se situer dans le sens de l'histoire. Et notre vision des tentatives désespérées de nos jeunes pour ce qui est supposé être une émigration clandestine doit impérativement changer afin de mieux convenir à la réalité, éthiquement, mais aussi juridiquement, et les autorités de ce côté-ci de la Méditerranée ont privilégié le volet répressif au lieu de s'occuper plus sérieusement des candidats à l'émigration, qui cherchent à rejoindre l'autre rive au péril de leur vie. En effet, le dispositif criminalisant l'émigration clandestine (loi n°09-01 du 25 février 2009 portant sur les infractions commises contre les lois et règlements relatifs à la sortie du territoire national) n'a visiblement servi à rien.

Puisque les migrants, de tous âges et sexes, et parfois de toutes les conditions, tentent la harraga sans se soucier des peines énoncées dans le texte (emprisonnement de deux à six mois et une amende de 20 000 à 60 000 DA ou de l'une de ces deux peines seulement). La loi répressive ne dissuade pas les harraga décidés à s'embarquer pour ce qu'ils considèrent comme l'eldorado.

Bureau National

Président

HOUARI Kaddour